

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VALABLE POUR LES TRAVAILLEURS
NON-SALARIES DE L'INSTITUTION

L'Employeur

Nom de l'employeur (ASBL...) : _____
Nom du service : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ **Fax** : _____
Personne représentant l'employeur _____ **Fonction** _____
Personne de contact : _____ **Fonction**: _____
(pour les formations)
Courriel : _____
N° d'immatriculation ONSS (à renseigner obligatoirement) - - - - - - - - -

Inscrit le Travailleur non salarié¹

Nom : _____ **Prénom** : _____
En majuscule
GSM : _____ **Courriel** : _____
Statut¹ : _____ **Temps de travail** : temps plein
 < temps plein et > mi-temps
 mi-temps < mi-temps
Fonction : Accueillant Animateur Inférieur au CESI / CESDD: certificat d'ensei-
 Assistant Social Coordinateur gnement secondaire inférieur / 2^{ième} degré
 Directeur Educateur Egal au CESI / CESDD
 Formateur Infirmier **Diplôme** : Egal au CESS : certificat d'enseignement
 Psychologue Puériculteur secondaire supérieur
 Responsable Secrétaire Supérieur - type court
 Autre (précisez) : _____ Supérieur - type long
Genre : F M **Date de naissance**: _____ **Date entrée dans le service** : _____
Avez-vous une aptitude au travail réduite (exemple : situation de handicap, reprise du travail suite à invalidité après accident de travail, maladie professionnelle) ? non - oui
Domicile : BXL - RW - FL - Hors BE **Nationalité**: BE - UE - Hors UE

A la Formation

Code	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Dates

Motivation de l'inscription à la formation alors que le travailleur n'est pas salarié de l'institution
(Quelles sont les tâches prises en charge par le travailleur? Quelle participation aux activités de l'objet social de l'institution?):

Nous avons pris connaissance des conditions générales, du contenu de la formation, du public cible et des prérequis éventuels.

Date _____ Cachet _____ Signature employeur _____ Signature travailleur _____

Conditions générales:

¹Sont repris parmi les travailleurs non-salariés : les personnes qui travaillent au sein de l'institution mais qui ne sont pas rémunérées par celle-ci (bénévole, personnel communal, stagiaire, article 60, article 17, détaché pédagogique, indépendant...). L'accès au catalogue est réservé aux personnes qui participent aux activités de l'objet social de l'institution, et non en fonction de leur statut, par exemple celui d'administrateur bénévole. Ces inscriptions engendrent un coût de 80 €/jour/personne. La facture vous sera adressée dès la validation du formulaire d'inscription. En cas de désistement, il est demandé d'avertir l'APEF le plus rapidement possible par écrit, et d'en expliciter les motifs. Les absences injustifiées ou sans motif valable ainsi que les désistements tardifs pourront entraîner le refus de nouvelles inscriptions. Pour que cette inscription soit valide, tous les champs de ce formulaire doivent être complétés. Une facture vous sera adressée 21 jours avant la formation, uniquement s'il reste des places disponibles. Le paiement doit être effectué avant la formation. L'accès à la formation pourra être refusé si le participant n'est pas en ordre de paiement. Les travailleurs salariés restent prioritaires.